

Séance du 30 avril 2014

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 24 avril 2014, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Uhaldeborde, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

A DONNE POUVOIR : Mme Belbaraka à M. Laiguillon.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Soroste présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : FINANCES - Budget primitif 2014 – Budget annexe de l'eau.

Ce budget annexe s'équilibre globalement à 17,2 M€, investissement et fonctionnement confondus ; s'agissant d'une activité assujettie à la TVA, les montants indiqués sont hors taxes.

Les équilibres financiers

(Présentation simplifiée, en milliers d'euros)

FONCTIONNEMENT (en K€)	B.P. 2013	B.P. 2014
RECETTES		
Vente d'eau	4 330	4 380
Redevances assainissement et Agence de l'eau	6 370	6 610
Travaux de branchement	300	280
Variation des stocks	564	532
Divers	110	148
Total des recettes de gestion courante	11 674	11 950

Travaux en régie	380	450
Produits exceptionnels	12	15
Reprises sur provisions (dépréciations comptes actifs)	90	120
Reprises sur subventions d'équipement		52
Reprises sur provisions (grosses réparations/charges exploitation)		126
TOTAL des RECETTES de FONCTIONNEMENT	12 156	12 713
DEPENSES		
Charges à caractère général (hors redevances et stocks)	1 138	1 206
Charges de personnel	1 667	1 699
Divers	190	181
Reversement de redevances	6 370	6 610
Variation des stocks	564	532
Total des dépenses de gestion courante	9 929	10 228
Résultat courant	1 745	1 722
Charges financières	170	155
Charges exceptionnelles	122	115
Dépenses imprévues	22	15
Dotations aux provisions	90	120
Dotations aux amortissements	673	816
TOTAL des DEPENSES de FONCTIONNEMENT	11 006	11 449

<i>Recettes - dépenses = Virement à la section d'investissement</i>	<i>1 150</i>	<i>1 264</i>
(Virement + dotations aux amortissements et aux provisions) – reprises sur provisions et subventions d'équipement = Capacité d'autofinancement brute prévisionnelle	1 823	1 902

INVESTISSEMENT (en K€)	B.P. 2013	B.P. 2014
RECETTES		
Participations d'équipement	740	488
Emprunts	1 605	1 865
Autofinancement : dotations aux amortissements et virement à la section d'investissement	1 823	2 080
Divers	10	10
TOTAL des RECETTES d'INVESTISSEMENT	4 178	4 443
DEPENSES		
Remboursement du capital des emprunts	270	277
Dépenses d'équipement : travaux, acquisitions, études et logiciels	3 528	3 538
Travaux en régie	380	450
Reprises sur subventions d'équipement		52
Reprises sur provisions (grosses réparations/charges exploitation)		126
TOTAL des DEPENSES d'INVESTISSEMENT	4 178	4 443

La section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent globalement à 12,7 M€ contre 12,2 M€ au BP 2013.

La facturation aux abonnés (fourniture d'eau, traitement des eaux usées, taxes reversées à l'Agence de l'eau Adour Garonne) représente 11 M€ contre 10,7 M€ en 2013. La part perçue par la régie municipale s'élève à 4,4 M€ (4,3 M€ au BP 2013), soit une progression de 1,2 % s'expliquant principalement par l'augmentation du nombre de parts fixes facturé du fait de l'individualisation des compteurs.

Les autres recettes totalisent 1,7 M€ (1,5 M€ en 2013) comprenant :

- 0,3 M€ pour les travaux de branchement et de pose de compteurs,
- 0,5 M€ pour les écritures de comptabilisation des stocks,
- 0,4 M€ pour les travaux en régie,
- 0,5 M€ pour les reprises sur provisions et autres produits.

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 11,4 M€ contre 11 M€ au BP 2013.

Déduction faite des reversements de redevances et des écritures relatives aux stocks, les charges de gestion courante s'établissent à 3,1 M€ contre 3 M€ au BP précédent, soit une progression de 3 %.

Les charges de personnel s'établissent à 1,7 M€, en augmentation de 2%.

Les dépenses générales (achats et charges externes) sont inscrites à hauteur de 1,2 M€ (+ 5,9 %) incluant le crédit pour l'étude de géo-localisation des réseaux d'adduction d'eau potable (126 K€).

Les autres charges (chapitre 65) représentent près de 0,2 M€, dont 75 K€ pour les admissions en non valeurs (ces dépenses étant provisionnées), 65 K€ pour les régularisations relatives à la mensualisation des factures d'eau, 10 K€ pour la participation au Fonds de solidarité logement et une provision de 31 K€ en faveur du Smun (Syndicat mixte de l'usine de la Nive) au titre des volumes d'eau potable vendus à la régie (clause minimale d'engagement incluse).

Les charges financières continuent à décroître à 0,15 M€ (- 9 %), aucun emprunt n'ayant été souscrit en 2013, de même que les charges exceptionnelles (0,11 M€ contre 0,12 M€).

Les dotations aux amortissements sont par contre en nette augmentation : 0,82 M€ (+ 21 %), en raison de la mise à jour de l'actif comptable réalisée l'an dernier et de l'application de la méthode du prorata temporis sur les immobilisations 2013.

Au final, le virement à la section d'investissement ressort à 1,26 M€ et la capacité d'autofinancement brute prévisionnelle à 1,9 M€ contre 1,8 M€ au BP 2013.

La section d'investissement

Les dépenses d'investissement totalisent 4,4 M€ contre 4,2 M€ au BP 2013.

Le remboursement du capital des emprunts nécessite une inscription de 0,28 M€ (0,27 M€ en 2013).

Les dépenses d'équipement sont prévues à 3,54 M€ (même niveau qu'au BP 2013), réparties selon les cinq grands postes suivants :

- Renouvellement des conduites de transport : 1,62 M€, dont 0,65 M€ pour la conduite du Laxia (secteurs de Saint-Pierre-d'Irube et Villefranque), 0,18 M€ pour l'avenue Lautrec, 0,16 M€ pour le viaduc de la SNCF, 0,59 M€ pour le programme Saint Etienne/Caradoc et 0,04 M€ pour divers sites.
- Amélioration du système de distribution : 0,7 M€ dont 0,13 M€ pour les allées Marines, 0,06 M€ pour l'avenue Duvergier de Hauranne, 0,16 M€ pour la rue Maubec, 0,11 M€ pour l'avenue Dubrocq, 0,15 M€ pour diverses rues et 0,10 M€ pour le renouvellement des branchements en plomb.
- Protection des captages : 0,17 M€ de travaux pour les sources de l'Ursuya et du Laxia ainsi que 0,15 M€ d'acquisitions foncières sur ces périmètres de protection.
- Réhabilitation des réservoirs : 0,66 M€ dont 0,37 M€ pour celui de Marracq, 0,18 M€ pour celui de la Porcelaine et 0,11 pour divers réservoirs.
- Autres dépenses d'équipement : 0,24 M€ correspondant à des travaux au siège de la régie (55 K€), à l'acquisition de véhicules (53 K€) et au renouvellement du matériel technique et informatique (132 K€).

Les travaux en régie sont inscrits à hauteur de 0,45 M€ de même que figurent en dépenses d'ordre budgétaire pour 0,18 K€, les reprises en section de fonctionnement d'une partie des subventions d'équipement perçues (52 K€) et de la provision pour gros entretien (126 K€).

Le financement de ces dépenses d'équipement est assuré par l'autofinancement net pour 1,6 M€ et par les recettes provenant du P.A.E. Prissé Jupiter estimées à 0,49 M€. Enfin le recours à l'emprunt est inscrit à hauteur de 1,9 M€.

En application des articles L.2312-1 à 3 du code général des collectivités territoriales, il est demandé au conseil municipal d'approuver le budget primitif 2014 du budget annexe de l'eau présenté dans le document annexé, par nature et par chapitre.

Adopté à la majorité.

MM. Murat, Uhaldeborde, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé s'abstiennent.

MM. Iriart, Nogues s'abstiennent.

Ont signé au registre les membres présents.